



Villes et diversités : vivre ensemble dans l'espace public ?

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey

© Une analyse de [l'IRFAM](#), Liège, 2017 – 11

Préambule

Cette série d'analyses propose une synthèse autour de l'interrogation *comment dépasser la peur de l'Autre en valorisant mieux ses apports ?* Nombreux sont les citoyens belges qui voient dans l'immigration une concurrence sur le marché de l'emploi et dans le secteur du logement, ainsi qu'une détérioration du système d'éducation et de sécurité sociale. Des inquiétudes apparaissent aussi à propos de la capacité d'intégration de certaines populations étrangères. D'aucuns souhaiteraient enrayer un phénomène vieux comme le monde en rendant les frontières plus hermétiques par une série de mesures drastiques. Pourtant, la réalité telle qu'observée par les recherches est nettement plus nuancée. Ces études se répètent depuis des années et montrent que les mouvements de population génèrent une plus-value économique en proposant de la main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs en pénurie. Les observations sont nombreuses et indiquent que l'emploi des migrants a des effets bénéfiques en termes de promotion du travail dans les pays d'accueil. Toutefois, le prix à payer semble être la division du marché de l'emploi. Les chercheurs nomment ce phénomène *ethnostratification* pour expliquer la faible concurrence entre natifs et migrants sur le marché. Cette division se reflète sur l'ensemble de la société qui finit lui aussi par se dualiser, clivant « autochtones », d'une part, et « allochtones », d'autre part qui ne finissent pas d'être ostracisés, malgré le fait qu'ils ancrent leur foyer en Belgique. Les observations que nous synthétisons montrent qu'il est possible de tirer un meilleur parti des migrations tout en dépassant les dissensions sociales. *Nous insistons sur la nécessité de s'informer, car quand nous jugeons sans connaître, nous condamnons sans preuve.* Il appartient au pays récepteur d'organiser l'accueil et l'intégration des populations concernées afin de fluidifier l'insertion des migrants à l'emploi, dans le logement et à l'école. C'est à ce prix seulement que la potentialité que représente l'immigration pour l'économie, les sociétés et la démographie de nos régions peut éclore. À défaut, nous ne ferons qu'aggraver les coûts que l'immigration non régulée et non accueillie représente.

Notre travail permet au lecteur d'accéder à une synthèse proposée en une vingtaine de brèves parties thématiques. Ces textes ont été revus par autant de spécialistes et universitaires de la Belgique francophone à qui nous avons demandé de faire l'effort d'identifier la pertinence de cette littérature internationale pour nos régions, dont le fonctionnement est forcément imbriqué dans un système au moins européen. Les acteurs des Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie nous ont, quant à eux, aidés à adapter ces textes au milieu des intervenants sociaux. Ces analyses sont issues de notre ouvrage, « *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants* », publié chez L'Harmattan (<http://urlz.fr/6jzG>). Elles ont été présentées au public le 23 mai 2017 lors d'un colloque tenu à Liège avec la participation de près de 300 personnes. La rencontre est disponible à l'écoute sur Radio 27 (<http://urlz.fr/6jzI>). C'est dans le même effort de diffusion que nous avons le plaisir vous proposer ces analyses sur notre site. Bonne découverte.

Pour citer cette analyse :

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, « Villes et diversités : vivre ensemble dans l'espace public ? », dans A. Manço et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 119-126.

Villes et diversités : vivre ensemble dans l'espace public ?

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey

La diversité en Europe est originellement à caractère social et économique, religieux et philosophique, linguistique, voire régional. D'autres dimensions de la diversité doivent cependant être mentionnées : la question du genre, par exemple, gagne en importance notamment grâce à la présence de plus en plus importante des femmes sur le marché du travail. La dimension générationnelle aussi doit être notée, comme, depuis plus récemment, l'émergence d'une « culture LGBT ». Dans un autre registre, la participation sociale et économique de plus en plus visible des « personnes à besoins spécifiques » élargit encore l'éventail des diversités au sein des sociétés européennes, depuis quelques décennies.

Toutefois, l'attention des opinions publiques européennes se focalise essentiellement sur la dimension ethnique ou culturelle. Cette attention accrue s'explique peut-être par le sentiment assez général que ces diversités sont « exogènes », voire « illégitimes ». Elles sont en effet le produit de vagues successives de migrations qui se chevauchent depuis les colonisations. Plus récemment, des migrants et des réfugiés en provenance de nombreux pays d'Afrique ou d'Asie, entre autres, sont venus compliquer davantage le dénominateur ethnique des populations issues des migrations qui, par ailleurs, se sont de plus en plus diversifiées en termes de motifs d'immigration, de statuts de séjour, de langues d'origine, de religions et de cultures bigarrées, notamment par des unions « mixtes ». On peut ainsi dire que la diversité des populations issues des migrations incarne ce que le concept de *super-diversité* de Vertovec (2007) tente de définir comme « *la diversité au sein de la diversité* ».

Super-diversité, hyper-diversité : quelles compétences pour « vivre ensemble » ?

Précisons que la diversité socioculturelle est autant une question factuelle qu'une question de perception. Les diversités telles que décrites sont de fait inhérentes à toute population. Par exemple, les villes d'Europe ont toujours connu des migrations : de tout temps ces villes ont compté avec l'arrivée de groupes d'hommes et de femmes dont certains riches, d'autres pauvres, certains instruits, d'autres pas, certains pratiquant diverses religions, etc. Très divers de fait, donc, mais exactement comme pouvaient l'être également les « locaux ». On entend aussi que ces parcelles de diversité se sont de tout temps croisées pour créer des *transversalités identitaires*. Si la diversité, voire la super-diversité, n'est guère nouvelle, ce qui semble avoir par contre changé, c'est la perception que nous en avons. En effet, depuis les années 60, la sensibilité face à ces diversités d'un nombre toujours croissant de personnes fait naître l'envie d'exprimer et de rendre visible ces identités diverses et croisées, et aussi de ne plus voir certaines d'entre elles rejetées par la majorité de la société.

Le droit à l'expression de la diversité en ses liens avec la liberté d'expression est ainsi une des conséquences directes et majeures de la démocratie et de la régulation pacifique de rapports entre sous-ensembles sociaux. L'expression de la diversité fait partie des politiques d'égalité, sans lesquelles les minorités culturelles ne peuvent sortir des rapports de domination.

Ainsi, une nouvelle étape de complexité semble avoir été atteinte : les multiples diversités socioculturelles et leurs entrecroisements ne sont plus simplement des faits plus ou moins occultés, mais deviennent des *identités hybrides revendiquées*. Ce pas qualitatif exige, lui aussi, son concept : *l'hyper-diversité*.

Cette notion se réfère, d'une part, aux entrelacs entre différentes caractéristiques identitaires qui ont conduit à un degré d'hétérogénéité jamais connu au sein des populations. Ces entrecroisements engendrent, au niveau individuel, la prise de conscience (parfois douloureuse) d'une multitude d'appartenances possibles pour tout un chacun, et en particulier les personnes issues des migrations (Manço, 2002). D'autre part, le concept d'hyper-diversité se réfère à l'appropriation, voire la revendication de ces diversités « intérieures » sur le plan sociétal (Manço, 2006). Cela engendre des débats sociopolitiques sur la légitimité et les droits de ceux et celles se réclamant d'identités croisées comme, naguère, travailleuses et mères, aujourd'hui, musulmans et Européens ou homosexuels et parents, électeurs bi-, trinationaux, etc.

Aussi, « vivre ensemble » n'est donc plus une option : c'est une nécessité vitale ! Ce terme souvent utilisé désigne pour Paugam (2007) la qualité et l'intensité des liens sociaux qui existent entre les membres forcément divers d'une société, d'un groupe, d'une entreprise, dans le cadre d'activités publiques qui constituent un espace-temps partagé.

La diversité culturelle est ainsi un état de fait inhérent aux sociétés humaines : elle doit être régulée. De plus en plus d'individus vivent dans une « normalité multiculturelle » (Logan et Zhang, 2010) et doivent gérer leurs propres appartenances multiples qui peuvent évoluer dans le temps.

La diversité culturelle peut être un atout économique, social et politique, mais elle a besoin d'être célébrée, développée et gérée de façon adéquate. En effet, l'intensification de la diversité socioculturelle s'accompagne de nouveaux enjeux politiques, tant la diversité est croisée par des inégalités de pouvoir et d'avoir. Aussi, elle engendre souvent la peur et le rejet, les stéréotypes, le racisme, la xénophobie, l'intolérance, la discrimination et la violence qui peuvent menacer la paix et la structure même des collectivités.

Les *compétences interculturelles* (Manço, 2002) sont précisément des capacités psychosociologiques permettant aux personnes et aux groupes (et pas uniquement à ceux issus de l'immigration) de faire face, de manière plus ou moins efficiente, à des situations complexes et difficiles engendrées par la multiplicité des référents culturels dans des contextes psychologiques, sociologiques, économiques et politiques inégalitaires. *En pareilles situations, l'efficacité se mesure à la capacité de produire de « bons résultats » qui soient valorisants pour l'individu et son groupe en tant que porteurs d'appartenances spécifiques ; elle consisterait, notamment, à pouvoir se décentrer par rapport à certains éléments de sa propre « culture », en y intégrant des éléments « exogènes », et donc en construisant, en d'autres termes, des « identités ou personnalités interculturelles ».*

La ville où l'on se brasse pour le meilleur et pour le pire

Les villes sont les lieux par excellence où diverses cultures et langues s'unissent, pour le meilleur et pour le pire. Si les auteurs classiques (Jacobs, 1969 ; Bairoch, 1985 ; Sassen, 1994...) sont nombreux à montrer que la diversité socioculturelle est la clé du succès socio-économique d'une ville (innovation, créativité, complémentarité des modes de vie, des biens et des services divers, des compétences, croissance économique...), l'hétérogénéité des populations urbaines l'expose aussi, potentiellement, à des risques de conflits culturels et ethniques (Lücken-Klassen et Heckmann, 2010 ; Khovanova-Rubicondo et Pinelli, 2012).

Selon Jacobs (1984), les activités motrices de la vie économique (innovation et imitation) se produisent au mieux dans les agglomérations urbaines polyvalentes permettant le développement de symbioses complexes entre différents types de producteurs. Les (grandes) villes sont justement les espaces où se situent des marchés suffisamment vastes, diversifiés et concentrés. Plus encore, Sassen (1991) met en évidence la façon dont les « villes globales » (Londres, Paris, New York...) et *la diversité socioculturelle qu'elles représentent jouent un rôle stratégique dans les processus mondiaux de croissance et d'innovation économiques.* Une des caractéristiques clés de ces villes est justement la diversité culturelle de leurs populations (Bairoch, 1985). Une telle diversité permet la coexistence d'une offre diversifiée en produits et services, et de facteurs de production (Quigley, 1998 ; Glaeser et coll., 2001). Florida (2002) soutient que les villes « accueillant la diversité » sont plus susceptibles d'être peuplées par des gens créatifs, attirant ainsi des industries dépendant fortement de la capacité d'innovation des acteurs telles que la haute technologie, l'expression artistique et la recherche scientifique. C'est également la principale conclusion d'Ottaviano et Peri (2005, 2006) pour qui la diversité culturelle (suscitée par les migrations) a un impact positif net sur la productivité des citoyens autochtones.

Pour ce qui est du pire : nous pouvons intuitivement dire que plus la diversité des acteurs augmente dans une population, plus il sera difficile de parvenir à une décision collective en tenant compte de l'ensemble des préférences. Ainsi, certains auteurs (Putnam, 2007) ont mis l'accent sur la perte de confiance en soi et aux autres, ainsi que dans les institutions, parmi les populations situées dans des contextes de grande hétérogénéité culturelle. Cet argument a pour conséquence que les sociétés les plus diverses seraient moins disposées à accumuler des ressources et des biens collectifs (Alesina et coll., 1999 ; Alesina et La Ferrara, 2005 ; Ottaviano et Peri, 2005). Markus (2014) identifie ainsi une corrélation entre la présence de diversité et une fragilisation de la cohésion sociale d'un groupe qui se ponctue d'un sentiment d'insécurité, ainsi que d'une diminution de l'altruisme et de la confiance interpersonnelle. Cette perception de menace serait directement liée à la formulation de préjugés. Les effets de ces inconvénients seraient toutefois diminués lorsque seules sont considérées les deuxième et troisième générations issues d'immigrés.

Pour d'autres chercheurs, il semble que les relations interpersonnelles peuvent offrir l'occasion d'un partage solidaire, d'une empathie et d'un étayage affectif (Guilbert et Prévost, 2009). Gallant, Bilodeau et Lechaume (2013), par exemple, notent que la variable influençant le plus l'attitude des natifs par rapport aux immigrants réside dans le fait d'avoir ou non des amis migrants. Ce rapport à l'autre permettrait d'augmenter la tolérance à l'égard des différences et de diminuer les préjugés.

Ces observations montrent l'importance de sensibiliser (comme par cette analyse) l'ensemble des citoyens à la valeur de la contribution de chacun pour l'édification de la société. Plus le degré d'intégration et d'estime mutuelle est haut parmi les groupes culturels composant la ville, moins l'hétérogénéité culturelle a des effets indésirables. Et l'inverse est vrai : pensez un instant à une société où les dirigeants et les médias dresseraient une partie des habitants contre une autre...

Un autre aspect important souligné par Ottaviano et Peri (2006) pointe les effets de la ségrégation urbaine entre groupes porteurs de cultures diverses. La ségrégation spatiale diminue les impacts positifs des brassages. Cela explique pourquoi les villes les plus favorables aux mixités, notamment culturelles, et favorisant la participation sociopolitique de tous (démocratie locale) sont également parmi les plus performantes, dans l'économie de l'innovation (Easterly, 2001 ; Alesina et La Ferrara, 2005).

Migrations et logement : étude d'incidence

Dans le cadre général qui vient d'être esquissé, l'incidence des migrations sur le logement a fait l'objet de nombreux états des lieux (OCDE, 2016). Souvent, les enquêtes montrent que l'opinion publique évalue cette incidence comme importante alors qu'elle ignore celle, plus directe, du manque d'investissements publics dans le logement social, secteur dans lequel les immigrés sont sous-représentés, dans de nombreux pays européens. Les études internationales (OCDE et UE, 2015) indiquent, par exemple, que les ménages immigrés¹ occupent en moyenne moins de pièces par personne que les ménages natifs. Selon *l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie d'Eurostat* (2013), en Belgique, un ménage immigré occupe environ une demi-pièce de moins qu'une famille dont les membres sont nés dans le pays — et qui, en moyenne, est moins nombreuse que la moyenne des familles immigrées.

Nombreuses données de ce type sont présentes dans la littérature et attestent de la moins grande qualité des logements occupés par les immigrés, en comparaison avec les natifs². On sait également que hormis certaines exceptions, les migrants accèdent moins souvent à la propriété que les natifs : les taux d'accès à la propriété au sein des pays de l'OCDE sont de 46 % pour les ménages immigrés contre 67 % pour les ménages autochtones (OCDE, 2016).

Le lien entre le taux d'immigrants et le prix de l'immobilier est un autre sujet de débat : certains travaux remarquent que les migrations engendrent une augmentation du prix du logement. Par exemple, pour Gonzales et Ortega (2013), lorsqu'en Espagne, l'immigration augmente d'un pour cent, le prix de l'immobilier augmente de 1,6 %. On évalue cette augmentation à près de 3 % dans le cas de la Suisse, alors que pour Akbari et Aydede (2012) l'incidence de l'immigration sur le prix des maisons au Canada est nulle. L'étude de Sá (2014) menée de 2004 à 2010 à échelle de quartiers révèle que l'immigration vers le Royaume-Uni a une influence négative sur les prix immobiliers : une diminution de 1,7 % des prix des logements correspond à une augmentation d'un pour cent d'immigrés dans la population locale. Saiz et Wachter (2011) observent le même phénomène aux États-Unis : la constitution d'enclaves culturelles est perçue comme répulsive pour une population plus aisée et native, aussi a-t-elle tendance à quitter son quartier initial vers d'autres localités estimées plus agréables³.

Ce type de mouvements est également courant en Belgique : selon Kesteloot et coll. (2002), le centre-ville de Bruxelles constitue, depuis la fin du 19^e siècle, une zone d'exclusion et concentre des familles touchées par la pauvreté. En revanche, la périphérie de la capitale devient attractive, dès les années 60, pour la population bruxelloise encouragée par les autorités à y investir. Selon C. Kesteloot, professeur de géographie sociale et économique rencontré au printemps 2016 à la Katholieke Universiteit Leuven, alors qu'à cette époque, la classe moyenne belge quitte le centre-ville et déménage en périphérie, dans de plus beaux quartiers, l'immigration remplit le vide laissé tant sur le marché du logement que sur celui de l'emploi. Pour le chercheur, cet afflux de population a sauvé le tissu urbain et commercial du centre-ville⁴, même si la situation débouchera « *sur des alternatives à l'intégration sociale, exprimées par des (sous-)cultures, la marginalité ou des activités clandestines ou criminelles* » (Kesteloot, 1995, 1999). En conséquence, le roulement de populations s'amplifie et les anciens habitants qui le peuvent désertent ces quartiers enclenchant une sélection sociale vers le bas : les taux de pauvreté et d'exclusion professionnelle augmentent rapidement dans ces espaces relégués (Kesteloot et Meert, 2000 ; Kesteloot et coll., 2002 ; Bouhout, 2015).

¹ Ménages dont toutes les personnes responsables sont nées à l'étranger.

² Selon Finney et Simpson (2009), les principaux défis en matière de logement des migrants sont : dépendance du secteur privé locatif, sous-représentation dans le système de logement social, surpeuplement, mauvaises conditions d'hygiène, de chauffage, etc., appareils dangereux, espaces inappropriés, conditions de location parfois abusives, déménagements réguliers, absence de meubles et d'autres biens, manque de connaissances sur les services dédiés au logement, risques de conflits de voisinage, discriminations directes, concentration ethnique dans certains quartiers, etc.

³ Pour Cheung et Phillimore (2013), les recherches suggèrent que la pauvreté (mauvaise qualité relative du logement, des possibilités d'éducation et d'emploi, etc.), plutôt que la diversité culturelle en tant que telle, serait la raison principale de la perception d'une zone d'habitat comme ayant peu de cohésion sociale.

⁴ La littérature apporte la preuve que l'arrivée des migrants dans une zone défavorisée a un impact positif sur le marché local du logement (Finney et Simpson, 2009). Cela équivaut à la diminution des logements abandonnés ou vides et stabilise la population des quartiers.

Notons que la *ségrégation résidentielle* résulte en général de choix individuels et publics à la recherche d'avantages à court terme, au détriment de l'intérêt social à long terme. Qu'il s'agisse de particuliers natifs qui vendent leur immeuble pour s'éloigner du centre-ville, de ménages immigrés à la recherche d'un logement abordable et de la proximité de compatriotes, ou de pouvoirs publics, Akerlof et Kranton (2010) montrent que les transactions immobilières qui favorisent les concentrations ethniques en l'absence d'une régulation publique (politique de logement et de mixité sociale) conduisent à des effets de « *verrouillage identitaire* ». Les auteurs observent, dans le cas de quartiers massivement investis par la population afro-américaine aux États-Unis, une dégradation (entre autres) des conditions de scolarité et une augmentation des faits de criminalité. De plus, ils constatent que certains habitants qui en auraient les moyens hésitent à quitter cet environnement de peur de vivre une « perte d'identité » (sentiment d'abandon ou de trahison de la communauté d'origine).

C'est ici que l'effet des politiques de développement urbain serait le plus attendu, sachant que ne pas s'engager dans la gestion de la diversité entraîne des coûts sociaux élevés (Lücken-Klassen et Heckmann, 2010 ; CLIP, 2015). Le rôle des pouvoirs publics consisterait alors à intervenir afin d'éviter la formation des fractures socioculturelles qui pourraient surgir conséquemment à des concentrations ethniques. Cela nécessiterait des actions à différents niveaux et dans de multiples domaines : logement social mixte, carte scolaire, lutte contre l'ethnostratification du marché de l'emploi, espaces publics favorisant le mélange entre groupes, etc.

Les populations immigrées sont démographiquement plus dynamiques que les natifs. *Les enfants des migrants maghrébins, turcs et subsahariens constitueront demain les habitants des quartiers centraux de Bruxelles et de certaines villes wallonnes. Ils ne vivent pas dans les mêmes environnements (conditions de vie, infrastructures, initiatives, qualité de l'éducation...) que leurs homologues belges « de souche ». Pour l'avenir de la ville, il y a lieu d'améliorer les conditions de logement, d'équipement et le statut social de ces jeunes.*

Bibliographie

- Akbari A. et Aydede Y. (2012), « Effects of immigration on house prices in Canada », *Applied economics*, v. 44, n° 13, p. 1645-1658.
- Akerlof G. A. et Kranton R. E. (2010), *Identity economics*, Princeton : Princeton University Press.
- Alesina A. et coll. (1999), « Public goods and ethnic divisions », *Quarterly Journal of Economics*, n° 114, p. 1243-1284.
- Alesina A. et La Ferrara E. (2005), « Ethnic diversity and economic performance », *Journal of Economic Literature*, v. 43, p. 762-800.
- Bairoch P. (1985), *De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire*, Paris : Gallimard.
- Bouhout A. (2015), *Essai sur la visibilité des migrants relégués*, Paris : L'Harmattan.
- Cheung S. Y. et Phillimore J. (2013), *Social networks, social capital and refugees integration*. Birmingham : Nuffield Foundation.
- CLIP (2015), *Housing and integration of migrants in Europe*, Dublin : Eurofound.
- Easterly W. (2001), « Can institutions resolve ethnic conflict ? Economic Development, Cultural Change », n° 49, p. 687-706.
- Edin P. A. et coll. (2003), « Ethnic enclaves and the economic success of immigrants – Evidence from a natural experiment », *The Quarterly Journal of Economics*, v. 118, n° 1, p. 329-357.
- Finney N. et Simpson L. (2009), *Sleepwalking to Segregation ? Challenging Myths About Race and Migration*, Bristol : Policy Press.
- Florida R. (2002), « Bohemia and economic geography », *Journal of Economic Geography*, n° 2, p. 55-71.
- Florida R. (2002), « The economic geography of talent », *Annals of the Association of Economic Geographers*, n° 92, p. 743-755.
- Gallant N., Bilodeau A. et Lechaume A. (2013). « Les attitudes par rapport à l'immigration et la diversité sont-elles différentes en région ? », Vatz-Laaroussi M., Bernier E., et Guilbert L. (éds.), *Collectivités locales et intégration des immigrants* Québec : Presses de l'Université Laval, p. 187-210.
- Glaeser E. et coll. (2001), « Consumer City », *Journal of Economic Geography*, n° 1, p. 27-50.
- Gonzales L. et Ortega F. (2013), « Immigration and Housing booms : evidence from Spain », *Journal of Regional Science*, v. 53, n° 1, p. 37-59.
- Guilbert L. et Prévost C. (2009), *Immigration et études dans des villes moyennes universitaires. Une recherche exploratoire à Québec et à Sherbrooke*, Montréal : Centre Métropolis du Québec.
- Jacobs J. (1969), *The economy of cities*, New York : Random House.
- Jacobs J. (1984), *Cities and the wealth of nations – Principles of economic life*, New York : Random House.
- Kesteloot C. (1995), « La problématique d'intégration des jeunes urbains : une analyse géographique du cas bruxellois », Fijnaut C. et coll. (éds.), *Changes in society, Crime and criminal Justice in Europe*, Anvers : Kluwer, p. 113-129.
- Kesteloot C. (1999), « De la ségrégation à la division : l'évolution et les enjeux futurs de la structure socio-spatiale bruxelloise », Witte E. et coll. (éds.), *Le statut de Bruxelles*, Bruxelles : Larcier, p. 155-189.
- Kesteloot C. et Meert H. (2000), « Segregation and economic integration of immigrants in Brussels », Body-Gendrot S. et Martiniello M. (éds.), *Minorities in European Cities : the dynamics of social integration and social exclusion at the neighbourhood level*, Londres : Macmillan, p. 54-72.
- Kesteloot C., Roesems T. et Vandebroecke H. (2002), « Pauvreté et quartiers défavorisés dans la Région de Bruxelles-Capitale », *Les dossiers de l'Observatoire de la Santé et du Social de la Région de Bruxelles-Capitale*, n° 1.
- Khovanova-Rubicondo K. et Pinelli D. (2012), *Evidence of the Economic and Social Advantages of Intercultural Cities Approach. A meta-analytic assessment*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Logan J. et Zhang C. (2010), « Global neighbourhoods : new pathways to diversity and separation », *American Journal of Sociology*, v. 114, n° 4, p. 1069-1109.
- Lücken-Klassen D. et Heckmann F. (2010), *Intercultural policies in European cities*, Dublin : Eurofound.
- Manço A. (2002), *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration. Perspectives théoriques et pratiques*, Paris : L'Harmattan.
- Manço A. (2006), *Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration*, Paris : L'Harmattan.
- Markus A. (2014), « Attitudes to immigration and cultural diversity in Australia », *Journal of Sociology*, v. 5, n° 1, p. 10-22.
- OCDE (2016), *Perspectives des migrations internationales*, Paris : Éditions OCDE.
- OCDE et Union européenne (2015), *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : trouver ses marques*, Paris : Éditions OCDE.

- Ottaviano G. I. P., Peri G. (2005), « Cities and cultures », *Journal of Urban Economics*, n° 58, p. 304–337.
- Ottaviano G. I. P., Peri G. (2006), « The economic value of cultural diversity : evidence from US cities », *Journal of Economic Geography*, n° 6, p. 9–44.
- Paugam S. (dir.) (2007), *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*, Paris : Presses universitaires de France.
- Putnam R. D. (2007), « *E Pluribus Unum : diversity and community in the twenty-first century* », *Scandinavian Political Studies*, v. 30, n° 2, p. 137–174.
- Quigley J. M. (1998), « Urban diversity and economic growth », *Journal of Economic Perspectives*, n° 12, p. 127–138.
- Sá F. (2014), « Immigration and House Prices in the UK », *The Economic Journal*, v. 125, n° 587.
- Saiz A. et Wachter S. (2011), « Immigration and the neighbourhood », *American Economic Journal : Economic Policy*, v. 3, n° 2, p. 169–188.
- Sassen S. (1991), *The global city : New York, London, Tokyo*, Princeton : Princeton University Press.
- Sassen S. (1994), *Cities in a world economy*, Thousand Oaks : Pine Forge Press.
- Vertovec S. (2007), « Super-diversity and its implications », *Ethnic and Racial Studies*, v. 30, n° 6, p. 1024–1054.